

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS du Conseil Municipal de Pélussin

### Nombre de Membres

**EN EXERCICE : 26**

**PRESENTS : 20**

**VOTANTS : 23**

*Le neuf décembre deux mille vingt-cinq, le Conseil Municipal de Pélussin, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire en Mairie de Pélussin, sous la présidence de Michel DÉVRIEUX, Maire.*

**PRESENTS (20) :** M. Michel DÉVRIEUX, Mme Marie BONNEVIALLE, M. Jean-François CHANAL, M. Jean-Pierre GRANDSEIGNE, Mme Martine JAROUSSE, M. Stéphane TARIN, Mme Leïla BERNARD, Mme Nathalie ROLLAT, Mme Agnès VORON, M. Serge GRANGE, M. Jean-Charles VALENTIN, M. Jacques CAMIER, M. Pierrick EXERTIER, M. Jean-Paul MONTAGNIER, Mme Chantal CHETOT, Mme Gisèle FOUREL, Mme Brigitte GARDE, M. John ROBINSON, M. Jean Pierre BOUJOT et Mme Marie-Odile DALUD

**EXCUSÉS (3) :** Mme Lisa FAVRE-BAC (*a donné pouvoir à Marie BONNEVIALLE*)  
M. Jean DUBOIS (*a donné pouvoir à Jean-Paul MONTAGNIER*)  
M. Geoffrey RICARDO (*a donné pouvoir à Chantal CHETOT*)

**ABSENTS (3) :** M. Olivier BIHEL

Mme. Franceline COMAS

M. Alain TOULOUMET

**Secrétaire élu(e) pour la durée de la session :** Mme Marie BONNEVIALLE

**Convocation :** 2 décembre 2025

### OBJET : 2025-126

**ATTRIBUTION DES  
LOTS DU MARCHE  
PUBLIC POUR LA  
REHABILITATION DU  
TIERS-LIEU LE CEDRE**

**APPROBATION**

Jean-François CHANAL, adjoint en charge de la Participation Citoyenne, rappelle que, dans le cadre de la réhabilitation de l'ancienne école St Charles en tiers-lieu, et conformément aux règles de la commande publique, la commune de Pélussin est soumise à la libre concurrence en vertu d'un cahier des charges qu'elle a établi.

Considérant que le lot 1, relevant du désamiantage, curage et déconstruction du site, a été attribué lors du Conseil Municipal du 26 septembre 2025,

Considérant qu'une consultation en procédure adaptée des entreprises a été engagée par publication de l'annonce le 18 septembre 2025 et dépôt des offres avant le 29 octobre 2025.

Considérant l'analyse des offres intervenue en groupe de travail le 17 novembre 2025, puis le 1<sup>er</sup> décembre 2025 après une phase de négociation,

Considérant qu'un processus de consultation de la population par sondages a permis d'aboutir au choix du nom du tiers-lieu, révélé lors des Journées Européennes du Patrimoine le 20 septembre dernier,

Considérant que le tiers-lieu se nomme désormais « tiers-lieu Le Cèdre »,

Considérant l'avis favorable de la commission Revitalisation du Territoire en date du 2 décembre 2025,

Le Conseil Municipal est invité à retenir les prestataires suivants :

<i>Lot</i>	<i>Désignation</i>	<i>Nom de l'entreprise</i>	<i>Montant HT</i>
Lot 2	Démolition - Maçonnerie	RIVORY MACONNERIE	522 785,78 € HT
Lot 3	Charpente bois - Couverture tuiles	MARTIGNIAT	246 500,00 € HT
Lot 4	Façades	KAYACI	117 623,04 € HT
Lot 5	Menuiseries extérieures bois - Occultations	GENEVRIER	288 265,00 € HT
Lot 6	Serrurerie	MAURIN	92 462,80 € HT
Lot 7	Menuiserie intérieure	Groupement CABESTAN / DE FACTO SCOP	400 189,28 € HT
Lot 8	Plâtrerie - Peinture - Plafonds	Groupement RHONIBAT / METISTA	304 603,81 € HT
Lot 9	Revêtement de sols	APM 42 / FP REVETEMENTS DE SOL	110 000,00 € HT
Lot 10	Ascenseur	AUVERGNE ASCENSEUR	43 000,00 € HT
Lot 11	Chauffage - Plomberie Sanitaire - Ventilation	CHAMPAILLER	459 659,00 € HT
Lot 12	Électricité	POUGHON CHARVOLIN	214 000,00 € HT

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214201683-20251209-2025-126-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 10/12/2025

Lot 13	Panneaux photovoltaïques	ALPA SOLAIRE	29 223,00 € HT
Lot 14	Voirie et réseaux divers	MONTAGNIER TP	271 500,00 € HT
Lot 15	Espaces verts	MONTAGNIER TP	37 507,00 € HT

*Monsieur Le Maire invite le Conseil Municipal à délibérer.  
Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, à la majorité,  
Par 22 POUR, 1 abstention,*

- Retient les prestataires tels que définis ci-dessus ;
- Approuve l'inscription des crédits nécessaires au budget de la commune.
- Autorise Monsieur le Maire à signer tout acte afférent.

ONT SIGNE AU REGISTRE TOUS LES MEMBRES PRESENTS.  
POUR COPIE CONFORME.

Fait à Pélussin le 10 décembre 2025

La secrétaire de séance  
Marie BONNEVIALLE

Le Maire,  
Michel DÉVRIEUX.


